

# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

« EMAS »

## Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation







APAJH DU TARN
SIEGE SOCIAL 46 RUE SERE DE RIVIERES 81000 ALBI

Identification de la structure				
Nom de la structure	« EMAS du Pôle enfance – Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges »			
Adresse de la structure	1244 route de de Lostanges 81710 NAVES			
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 94 31			
Adresse électronique	emas81sud@apajh81.org			
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA			
Type de structure	Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation			
Capacité et modalités d'accueil	Déplacements sur sites scolaires Mobilité de l'équipe.			
Numéro FINESS	810009407			
Date de création	SEPTEMBRE 2019			
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Convention relative aux modalités de mise en œuvre de l'EMAS à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 et pour une durée de 5 ans			
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn			

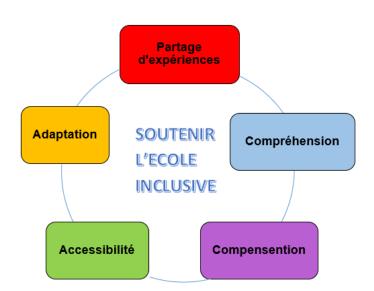
## Préambule

Equipes préfiguratrices dès 2019, les 2 Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation du Tarn, gérées, au Nord du Département, par l'AGAPEI, et au Sud, par l'APAJH 81, ont été pérennisées en 2021.

Dans le cadre de l'Ecole pour Tous, l'EMAS Sud APAJH 81, dispositif inclusif, propose un appui et un soutien médico-social. Elle apporte des réponses aux besoins de la communauté pédagogique et éducative des établissements scolaires, publics et privés, de la maternelle au secondaire, au service des élèves et de leurs besoins particuliers, dans le cadre de l'Ecole Inclusive.

Dans cette dynamique, en s'appuyant sur les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS, l'EMAS offre un partenariat engagé, autour de regards croisés, de pratiques partagées et de repères communs.

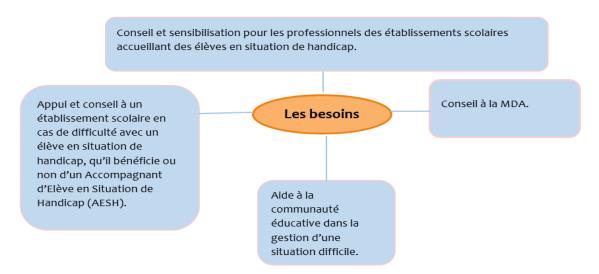
Les interventions de l'EMAS s'élaborent sur le territoire, avec les appuis ressources internes à l'Education Nationale (RASED, PIAL, SDEI): en complémentarité, chacun dans son cadre de mission, en co-intervention ou seule. L'Education Nationale est l'expert pédagogique. L'EMAS est l'expert relationnel / émotionnel, comportemental et environnemental.



La composition de l'équipe, inchangée cette année, permet stabilité et continuité : 1 monitrice éducatrice, une éducatrice spécialisée, coordinatrice de l'équipe, 1 Directeur Adjoint et le Directeur, du pôle Enfance /Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges.

## 1- Les besoins des personnes accompagnées

Identification des besoins, des demandeurs.



Activité 2022 et prestations délivrées.

L'EMAS Tarn Sud couvre 143 établissements maternelles et élémentaires, ainsi que 38 établissements dans le secondaire, sur le territoire.

#### Au total:

- ⇒ Aucune intervention directe auprès des élèves.
- ⇒ 83 interventions indirectes (auprès des équipes).

Toutes les données exposées sont recueillies à la date de réception de la saisine.

7 saisines débutées en 2021, ont fait l'objet d'un suivi et d'une veille en 2022.

A ces 7 saisines, s'ajoutent : 26 nouvelles saisines, contre 19 en 2021.



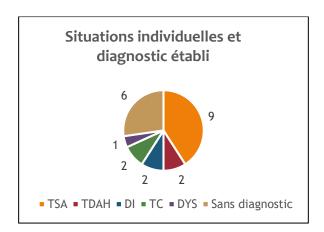
### 3 saisines collectives:

- 1 sur le diocèse Tarn : sensibilisation autour du Trouble du Spectre Autistique.
- 1 en collège : sensibilisation autour des **besoins particuliers d'élèves en situation de handicap, en classe de 4**ème.
- 1 en lycée : sensibilisation autour de l'apprentissage chez les élèves à besoins particuliers.

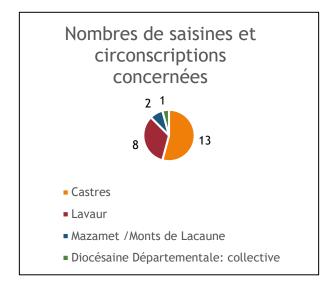
Sur les 23 saisines individuelles : 1 a été réorientée car hors secteur ; une seconde a été abandonnée par le demandeur. Ainsi, l'EMAS est intervenue effectivement, pour 21 saisines individuelles.

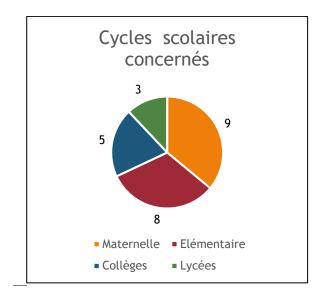
## En ce qui concerne ces 21 saisines individuelles :



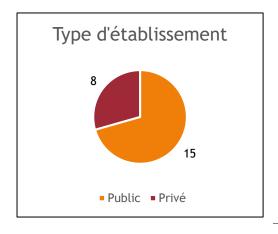


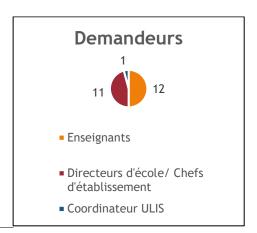
## En ce qui concerne l'ensemble des saisines :





On note une légère **augmentation de saisines sur la circonscription de Castres. Les collèges** ont été plus nombreux à nous solliciter cette année.
Enfin, pour la première fois cette année, **les lycées** font aussi appel à nos services.

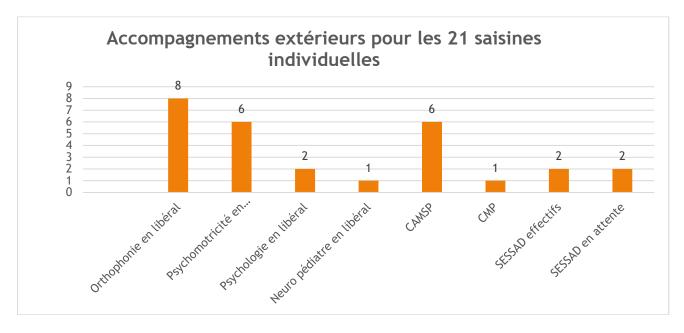




**Une augmentation est relevée dans le privé.** Le SDEI n'intervient pas dans le privé. Il n'y a pas de RASED, non plus. La ressource interne principale est l'enseignante spécialisée qui offre ses services, sur plusieurs établissements.

## Les directeurs d'école sont en grande majorité, enseignants de la classe concernée.

Souvent, les demandeurs nous saisissent, sur le bon conseil des **enseignants référents** de scolarisation, en responsabilité du parcours scolaire de l'élève.



Modalités de fonctionnement et d'interventions : Conformément au cahier des charges des EMAS de 2021, dans son annexe 2 :

#### Mars / Avril 2022:

« Un protocole départemental relatif à la fonction d'appui du secteur médico-social à la scolarisation des élèves en situation de handicap » est en cours d'élaboration. Ce protocole de fonctionnement concerne l'ARS, le SDEI, les 2 EMAS départementales portées par l'AGAPEI et l'APAJH 81. L'intention commune est de réfléchir sur une co-articulation de fonctionnement efficace, mettant à profit l'expertise de chaque acteur : en interne, en s'appuyant sur les ressources de l'Education Nationale ; en externe et en complémentarité, avec la lecture médico-sociale de l'EMAS, pour obtenir une vision globale des situations et des besoins. La nature des interventions en dépend.

Tout au long de l'année, les situations nous ont amenées à développer un travail en articulation avec les ESMS (SESSAD par exemple, CAMSP et autres), afin d'apporter des réponses cohérentes aux équipes, vis-à-vis des besoins particuliers des élèves, accompagnés par ces services-là. Nous

encourageons toujours, en interne, les enseignants, le RASED à développer et à entretenir ce lien, indispensable à l'épanouissement de l'enfant.

## Pas de demande de la MDA. Le partenariat est à construire.

## Bonnes pratiques identifiées.

- ⇒ Avant chaque intervention, rappel du cadre : bienveillance, respect, co-construction.
- ⇒ Disponibilité, réactivité, sollicitations possibles à tout moment.
- ⇒ Ecoute, partages, centrés sur les besoins et les demandes des équipes.
- ⇒ Pas d'intervention dans l'urgence. Le temps de la réflexion et de la construction de la réponse à apporter, est essentiel, pour être la plus adaptée possible.
- Actions concrètes sous forme de mise en pratique : aménagement de l'espace, création de supports visuels adaptés, propositions et utilisation de matériels adaptés.
- ⇒ Accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre des stratégies et outils partagés.
- ⇒ Observation et ajustement des outils et postures préconisés.
- ⇒ Observation / Intervention conjointes avec le SDEI (référentes autisme et situations complexes).
- Articulation et coordination de plus en plus structurées et efficaces avec le SDEI ; notamment, les référentes départementales Autisme et situations complexes.
- ⇒ Mise en réseau avec les partenaires du territoire.
- ⇒ Respect de la temporalité de chaque situation.
- ⇒ Retours écrits, toujours accompagnés, et remis en contexte.

## Difficultés rencontrées / freins.

- ⇒ Difficulté d'organisation et de disponibilité des équipes pédagogiques, pour les temps d'échanges et de sensibilisation, hors temps de classe (et le plus rapidement possible après saisine). Peu de flexibilité des équipes, pour être réactives et s'engager dans un travail continu pertinent.
- □ Les préconisations proposées par l'EMAS se heurtent, au peu de formation des AESH et des enseignants, par rapport à la technicité que cela demande dans l'élaboration et la mise en place des outils spécifiques (structuration visuelle par exemple). Les préconisations s'ajustent en fonction des possibles réalisables, mais cette difficulté est un réel frein à l'inclusion de l'élève.
- ⇒ Mobilité des AESH vers le site de l'EMAS, non autorisée par leur hiérarchie.
- □ Interventions répondant à des situations individuelles avec difficulté d'étendre la sensibilisation correspondante, au-delà de la classe concernée, afin de prendre en compte le parcours scolaire de l'élève. Proposition de sensibilisation, par exemple : en conseil de cycles ou de maitres, pour l'élargir au plus grand nombre : non retenue par les établissements.
- ⇒ Difficulté de budget, relatif aux aménagements et aux matériels nécessaires dans l'environnement scolaire.
- Difficulté dans l'identification des acteurs, de leurs missions, au sein de l'Education Nationale, chaque année, il faut aller chercher et actualiser.
- ⇒ Proposition de rencontre des ESMS du territoire Tarn Sud, qui interviennent : non retenue par la plus grande majorité de ces acteurs.
- ⇒ Pas de retour, des coordinateurs de PIAL à notre sollicitation de rencontre.

## **♣** Modalités de suivi et d'évaluation de l'EMAS.

## Conformément au cahier des charges des EMAS de 2021, en annexe 3 :

Juillet 2022: Elaboration d'une grille départementale d'évaluation de l'activité quantitative et qualitative (en annexe A de ce document), commune aux 2 EMAS. Chaque EMAS transmet son évaluation une fois par an à l'ARS. Une même grille pour 2 évaluations, permet une lecture territoriale plus fluide et plus pertinente.

## 2- La participation des personnes

## A travers le questionnaire de satisfaction, quelques retours, peu nombreux :

- « Equipe très réactive qui nous a aidés à démêler une situation compliquée. Une seconde visite pour voir l'évolution pourrait être intéressante. Notre demande a été prise en compte très rapidement. Merci!»;
- « Les longs temps d'échanges sont très riches. »;
- « Les informations données sont complètement adaptées en fonction des situations et de l'environnement dans lequel est situé le besoin. » ;
- « Les échanges précis et les connaissances solides de l'équipe mobile ont permis d'amener un climat serein dans la prise en charge des EBEP. »;
- « Les supports sont intéressants et aidants mais cela demande du temps de préparation et parfois c'est difficile de mener la préparation de la classe et la préparation d'outils supplémentaires pour un élève. » ;
- « Suggestions des intervenantes bienveillantes même si on a le sentiment de ne pas savoir faire ou faire ce qu'il faut. Tout semble facile et simple en théorie ... la pratique c'est autre chose! ».;
- "La rapidité d'intervention et la disponibilité de l'EMAS permettent une mise en place rapide des suggestions et les résultats sont déjà visibles. MERCI !";
- « Je tiens à souligner la disponibilité des professionnelles. Elles ont été à l'écoute, nous ont conseillés et accompagnés. » « Les supports utilisés sont très intéressants et facile à utiliser. Certains servent déjà. ».

Le questionnaire a été envoyé en fin d'année scolaire (mai 2022) mais certains accompagnements se poursuivent encore et pour ceux-là, nous n'avons pas eu de réponse.

Il faut encore réfléchir sur le moment le plus opportun pour l'envoyer : après interventions ? peutêtre « à chaud », puis à un trimestre, puis à 6 mois ?

## 3- Les temps forts de l'année: innovations expérimentations de nouvelles organisations

### Novembre 2022:

- ⇒ Présentation du dispositif et retour d'expérience à la « **Journée Association des SESSAD et des DMPO d'Occitanie »**, à Carcassonne.
- ⇒ Rédaction d'un article de présentation EMAS pour la revue de la Fédération des APAJH.
- ⇒ Participation au «Troc pédagogique», organisé par le diocèse du Tarn. Atelier de présentation de l'EMAS, à Mazamet.

## 4- Développement durable

⇒ Poursuite du plan pluri-annuel concernant le changement des luminaires pour des ampoules LED.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Date	Evénement
Mars 2022	Réunion de travail ARS/ SDEI/ EMAS AGAPEI et APAJH 81: élaboration du
	protocole territorial de fonctionnement.
Mars 2022	Réactualisation de la plaquette de présentation des EMAS.
	(en annexe B de ce document)
	Présentation en visio des EMAS et du protocole de fonctionnement, aux
Avril 2022	ESMS du territoire, avec participation du SDEI et de l'ARS. 2 ou 3 ESMS /
	13, présents.
Juillet 2022	Présentation et échange avec l'équipe de la Plateforme TND Albi.
Septembre 2022	Présentation et échange avec l'équipe du CAMPS Castres.
-	
Octobre 2022	Présentation et échange avec les équipes CMPE /CMPAdo de Castres ;
	Présentation et échange avec les équipes CMPE de Graulhet /Lavaur ;
	Présentation et échange avec les équipes CMPE de Mazamet.

La pertinence de ces rencontres repose sur une meilleure connaissance des ressources territoriales, sur notre maillage et sur la recherche d'un consensus de fonctionnement et d'articulation.

## 6-La démarche qualité

- ✓ Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (Création du poste de Chef du Pôle Qualité, Développement et Processus Associatifs ; recomposition du comité de pilotage qualité et redéfinition des responsabilités des référents qualité).
- ✓ Mise à jour du Plan d'Amélioration Continue.
- ✓ Participation aux groupes de travail associatifs sur la mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé dans le cadre du programme ESMS Numérique.
- ✓ Démarche de la mise en conformité au RGPD :
  - Réorganisation de la réponse associative au RGPD et préparation d'une étude d'impact.
  - Validation par la direction associative de l'inventaire des traitements.
  - Mise à jour du registre des traitements par les membres du COPIL.
- ✓ Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence tels que :

- L'organisation et l'utilisation du serveur commun: analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non-uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents.
- La création d'une base de documents de référence en lien avec les coordinateurs d'unité.
- La mise à jour des documents de communication (organigramme, listes de téléphones professionnels, liste des professionnels, l'en-tête de courrier, enveloppe, etc.).
- ✓ En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
  - L'analyse des accidents de travail.
  - La mise à jour du DUERP.

## 7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'EMEAS sur l'année 2022					
Nom de la Formation	EMEAS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Enfant agité - TDAH et Troubles des fonctions exécutives		4	21	2	42
TOTAL	2	4	21	2	42

#### Autres actions menées:

Date	Intitulé de formation	Organisme de formation	Durée
Juillet	« Particularités sensorielles dans le TSA :	AFNA: Association Francophone	
2022	description, évaluation, remédiation.»	de Neuropsychologie de	14h
		l'Autisme.	
		3 <sup>ème</sup> colloque	
Octobre	« Neurosciences en éducation : de la	Canopé ; atelier en ligne.	1h30
2022	théorie à la pratique. »		
Octobre	« <b>Les DAR</b> : Dispositifs d'auto	CRAIF; en visio formation.	3h
2022	régulation ».		
Novembr	« Le développement de l'attention des	Canopé ; atelier en ligne.	1h
e 2022	élèves. »		
Décembre	« Le développement de l'attention des	Canopé ; atelier en ligne.	3h
2022	élèves en classe et à la maison. »		
Janvier et	MAC Secouriste Sauveteur au Travail.	FORMA D'OC	7h
Décembre			
2022			

## 9- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2021 du SESSAD Lostanges.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

## Perspectives partenariales:

- ⇒ Finaliser le protocole départemental de fonctionnement SDEI/EMAS/ARS, en s'interrogeant notamment sur l'information et le consentement des familles.
- ⇒ **Développer le partenariat direct avec la MDA :** peut-être à travers notre participation aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation.
- ⇒ Développer notre participation directe aux pôles ressources de chaque circonscription.
- ⇒ Autoriser les AESH (par leur autorité hiérarchique) à se rendre sur le site de l'EMAS de Lostanges, afin de partager la technicité et les pratiques professionnelles, d'élaborer et de construire les outils.
- ⇒ Proposer aux équipes éducatives et pédagogiques des temps d'immersion, accompagnés par l'EMAS, dans des unités d'enseignements ressources médico-sociales.
- ⇒ Rendre possible (demande des Directeurs et validation par l'Inspection) des interventions de sensibilisation sur des temps formels de formation ou de concertation des équipes éducatives pédagogiques (conseils de maîtres, de cycles...).

## Perspective interne:

⇒ Améliorer l'expression des bénéficiaires par la diffusion systématique du questionnaire de satisfaction et de son analyse pour ajuster nos prestations aux besoins.

Dans le cadre de la dynamique inclusive de l'école pour tous, en travaillant en complémentarité, l'intention est d'Apporter une Réponse Accompagnée Pour et Par tous : RAPPT.

## A. Grille annuelle de suivi et d'évaluation de l'EMAS vers l'ARS (matrice)



Grille d'évaluation de l'EMAS Tarn Sud APAJH 81



Evaluation quantitative				
Indicateurs	Sub indicateurs	Commentaires		
	Collectives			
Saisines (à la réception)	Individuelles			
	Hors secteur			
	Hors mission			
	Professeurs des écoles			
	Directeurs d'Ecole			
	Demande conjointe : PE et / ou Directeur et / ou			
	AESH et /ou ATSEM et /ou Personnel			
	périscolaire			
Demandeurs	Principal de collège			
	Proviseur de lycée			
	Direction Diocèse			
	SDEI ( Service Départemental de l'Ecole			
	Inclusive)			
	IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)			
	ERS (Enseignant référent de scolarisation)			
	MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)			
	Activées (démarche réalisée auprès des ESMS)			
	Non activées			
Saisines et notification MDA	Effectives			
	Non effectives			

Document élaboré par l'EMAS Tarn Sud 26 07 2022

	_	
	En cours	
	Sans notification	
Saisines et notification	Effectives par notification de la CDAPH	
d'AESH	Non effectives	
	Activées oui /non	
	Avec	
Situation individuelle et diagnostic	Sans	
	En cours	
Interventions EMAS		
indirectes réalisées auprès de		
l'élève		
Interventions EMAS		
directes réalisées auprès de l'élève		
	PIAL	
	PIAL renforcé	
	PIAL renforcé Référent départemental autisme	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI	
SDEI partenaire	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI	
SDEI partenaire  Ressource interne Education	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive	
	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive IEN de Circonscription	
Ressource interne Education	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive  IEN de Circonscription RASED	
Ressource interne Education	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive  IEN de Circonscription RASED	
Ressource interne Education	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive  IEN de Circonscription RASED	
Ressource interne Education	PIAL renforcé Référent départemental autisme Référent départemental situation complexe Enseignants référents de scolarisation IEN SDEI Comité Départemental de l'Ecole Inclusive  IEN de Circonscription RASED Enseignants spécialisés ressources	

	Autre :				
	CRA:				
	CAMSP:				
Autres partenaires :	CMP:				
	Plateforme TND :				
	Autre :				
	Public :				
Type d'établissement :	Privé :				
	Privé agricole :				
	Castres :				
Circonscriptions concernées :	Lavaur :				
	Mazamet / Monts de Lacaune :				
	Maternelle :				
Etablissements scolaires	Elémentaire :				
concernés :	Collège :				
	Lycée :				
	Evaluation qualitative				
Indicateurs	Réalisations / Actions		0	En cours	Non
indicateurs	Realisations / Actions		Oui	en cours	NOII
	Plaquette départementale de présentation des EMA	AS actualisée			
	Présentation audiovisuelle sur le site APAJH81	10 0000000			
Communication / Diffusion sur le	Diffusion par mail aux établissements scolaires				
territoire	Diffusion par mail aux ESMS				
	Rencontres Equipes partenariales				
	Participation à des événements ponctuels				
<u> </u>	r articipation a des evenements ponetacis				

Document élaboré par l'EMAS Tarn Sud 26 07 2022

	Autre		
	Plaquette de présentation		
	Présentation audiovisuelle sur le site APAJH81		
Outils élaborés	Protocole départemental de fonctionnement		
	Formulaire de saisine		
	Matrice du rapport d'évaluation d'activité ARS		
Mesure d'Impacts	Questionnaire de Satisfaction		
Besoins des acteurs identifiés			
Bonnes pratiques identifiées			
Difficultés rencontrées			
Points d'amélioration			
Perspectives			

#### B. Plaquette de présentation des EMAS du Tarn.



★APAIH **EMAS Sud** 

Pavillon de Lostanges 81710 NAVES

> 05 63 59 94 31 06 07 18 99 73 06 31 98 82 99

emas81sud@apajh81.org



#### Nos équipes

Equipes du secteur médico-social, composées de professionnels spécialisés dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant des besoins particuliers.





## **EMAS 81**

**Equipes Mobiles** d'Appui à la Scolarisation









#### Qu'est ce qu'une EMAS?

- Initiée par la circulaire du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. Pilotée par l'ARS ( Agence Régionale de Santé) . Dans une dynamique inclusive de l'Ecole pour tous, l' EMAS offre un partenariat
- engagé, autour de regards croisés, de pratiques partagées et de repères communs
- pratiques partagées et de reperes L'EMAS s'appuie sur les Recommandations de préconisées par l' HAS (Haute Autorité de



#### Ce qu'elle n'est pas?

- Un dispositif qui agit dans la lutte contre les
- Un dispositif d'intervention directe auprès
- de l'élève et de ses représentants légaux. Une équipe qui se substitue aux dispositifs d'accompagnement existants. Une équipe d'intervention, de crise,



#### Qui peut la saisir?

- Professeurs, enseignants, PIAL, AESH, ATSEM, animateurs et encadrants du péri scolaire ...
- Tout professionnel médico social faisant partie d'un futur PIAL renforcé.
- Service Départemental de l'Ecole Inclusive.
- Inspecteurs de l' Education Nationale. Enseignants référents de Scolarisation.
- La communauté éducative des
- établissements publics et privés sous contrat, de la maternelle au secondaire.
- MDA: Maison Départementale de l'Autonomie.



#### Missions

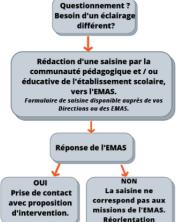
- Conseiller et participer à des actions de sensibilisation notamment dans le cadre de l'Ecole Inclusive pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH).
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- Conseiller la MDA.



- Apporter des réponses et des appuis concrets afin de prévenir les ruptures de parcours.
- Apporter un éclairage et une meilleure compréhension des besoins de l'élève dans sa globalité
  - Proposer des stratégies relationnelles, émotionnelles, des aménagements de l'environnement et des adaptations comportementales nécessaires.



### Modalité de saisine



Les interventions de l'EMAS s'élaborent avec les appuis ressources du territoire, internes à l'Education Nationale ( RASED, SDEI, PIAL); en complémentarité.

proposée.

## C. Comptes administratifs.